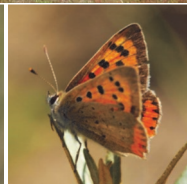


Carrières & Biodiversité

Les pelouses sèches



Les pelouses sèches...

Pelouse sèche sur calcaire



© J. Piquera

Les **pelouses sèches** sont des formations végétales composées d'herbacées, considérées comme des habitats naturels d'**intérêt communautaire** au niveau européen. Elles présentent en effet une très **grande diversité d'espèces**, dont certaines sont rares et menacées.

Ce type de pelouses se développe dans des milieux secs et ensoleillés, sur des sols généralement peu épais et pauvres en éléments nutritifs.

Historiquement, ces milieux étaient liés au pâturage itinérant, qui maintenait des milieux ouverts et diversifiés.

Les **espèces végétales** des pelouses sèches sont dites **thermophiles**, c'est-à-dire que leur développement demande des températures relativement élevées. En Wallonie, beaucoup de ces espèces sont d'ailleurs en limite nord de leur aire de répartition.

La composition floristique des pelouses varie selon la **nature de la roche mère**.

Les **pelouses calcicoles**, sur roche calcaire, comptent de nombreuses espèces d'**orchidées** comme l'ophrys abeille ou l'orchis homme-pendu. On y trouve également des **graminées typiques**, structurant la végétation, telles le brome dressé, le brachypode penné ou encore la

laïche humble. D'autres plantes comme l'héliantheme jaune, la petite pimprenelle et la centaurée scabieuse sont typiques de ces milieux.

Les pelouses se développant sur d'autres types de roches (grès, schiste, sable) comptent également des espèces intéressantes, comme la canche printanière, la cotonnière naine ou le scléranthe annuel.

La faune des pelouses sèches est également extrêmement riche, avec de nombreuses espèces de **papillons**, d'**abeilles solitaires**, de **criquets** et de **sauterelles**. Certaines de ces espèces sont rares et menacées en Wallonie, comme l'argus bleu et le criquet à ailes rouges.

Orchis homme-pendu



© M. Séleck

Argus bleu



© M. Séleck
© J. Piquera

Brachypode penné



Cotonnière naine



© M. Séleck

...des milieux dynamiques

Dans les carrières, les milieux ouverts exposés au **sud**, fortement **ensoleillés** et sur sols **filtrants** seront des zones **idéales pour l'établissement de pelouses sèches**.

Les pelouses sèches étant des **habitats dynamiques**, correspondant à un stade précoce de la succession écologique (c'est-à-dire le passage naturel d'un type de végétation à un autre au cours du temps), leur maintien nécessite une gestion active.

Pelouse sèche et roche affleurante



© S. Boisson

Cuivré fuligineux

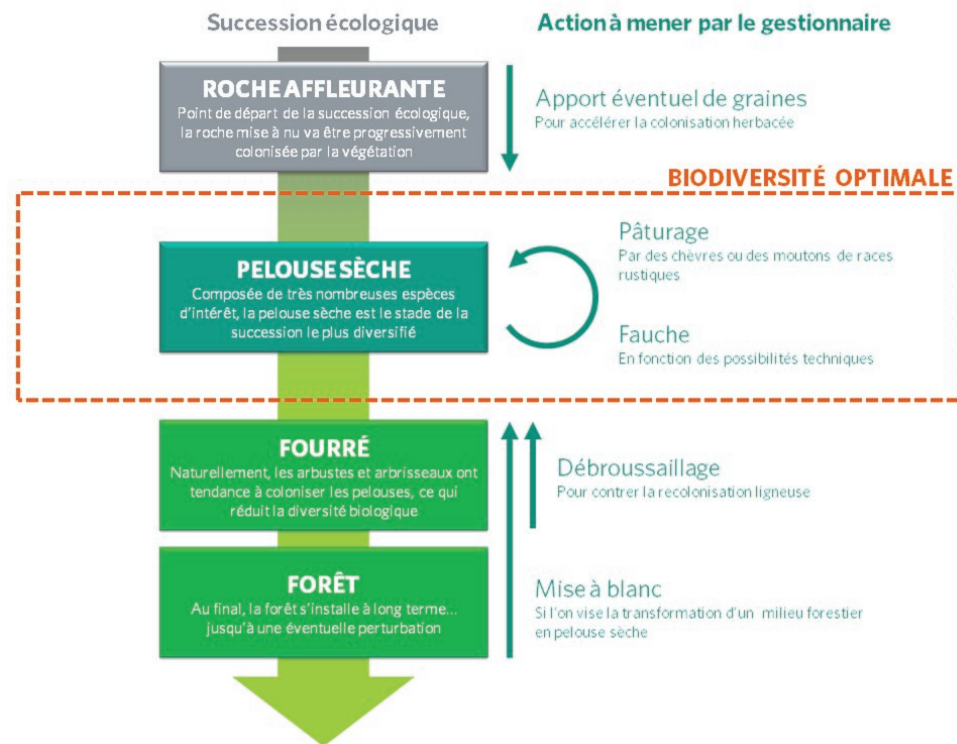


© R. Luyttenbroeck

Scléranthe annuel



© J. Piquerey



De la roche à la pelouse sèche

La présence de **zones ouvertes** après exploitation, comme les gradins, les arènes ou les vieux stocks de graviers, peut être favorable à **l'installation naturelle** de pelouses sèches.

La gestion par fauche ou pâturage est alors la seule action nécessaire (voir pages 6 et 7) pour conserver cet habitat.

Bien que certaines espèces, généralement dispersées par le vent comme les orchidées et les astéracées, présentent des distances de dispersion importantes et colonisent parfois rapidement les surfaces dénudées, il arrive que des espèces caractéristiques ne recolonisent pas spontanément ces zones pourtant accueillantes, par **manque de dispersion** des graines depuis les pelouses avoisinantes. Ces zones nues peuvent alors favoriser l'apparition d'espèces invasives. Il peut donc être opportun **d'accélérer le processus naturel** de colonisation par un apport de graines, un transfert de foin ou un semis d'espèces.

Le **transfert de foin** est un moyen facile pour introduire des espèces cibles de pelouses sèches. Il consiste à faucher une pelouse sèche avoisinante, puis à répandre le foin fraîchement coupé sur le site à enrichir.

Dolomie ensemençée de foin, semences et fragments d'individus de pelouses sèches



© L-M. Delescaille

Stock de graviers en recolonisation



© C. Pitz

Ophrys abeille et Aster Linosyris deux espèces se dispersant par le vent



© M. Séleck

© M. Séleck

Le **semis d'espèces** est également possible, mais nécessite absolument un encadrement scientifique. Les graines peuvent soit provenir du commerce, soit être récoltées manuellement ou mécaniquement sur des pelouses sèches avoisinantes.

Quelle que soit la technique utilisée, il est largement conseillé d'utiliser du matériel végétal provenant de **sites proches**, afin de préserver le patrimoine génétique régional des espèces.

De la forêt à la pelouse sèche

Sur des zones aux conditions a priori favorables aux pelouses sèches (voir page 1), une autre végétation peut être présente. Dans le cas où cette végétation ne présente que peu d'intérêt en terme de biodiversité (un relevé de la flore peut être nécessaire), il est possible de transformer ces zones en pelouses sèches, plus accueillantes pour les espèces sauvages, moyennant des interventions de relativement grande ampleur.

Dans le cas d'une forêt, une **mise à blanc** est nécessaire pour retirer les plus grands ligneux. Un débroussaillage peut compléter l'opération. Si le sol est trop développé (accumulation de matière organique), un étrépage est à prévoir (enlèvement de la couche superficielle du sol).

Dans le cas d'un fourré, où se développent des arbustes et arbrisseaux souvent épineux, un simple **débroussaillage** peut suffire à restaurer des conditions favorables aux pelouses sèches. Le débroussaillage est par ailleurs une opération récurrente de gestion des pelouses.

Idéalement, la coupe d'arbres et arbustes doit se faire en saison hivernale, en dehors de la période de nidification des oiseaux. Le matériel ligneux récolté lors de l'exploitation peut être entassé sur le site pour servir d'abri à la faune.

Ici aussi, un apport de foin permet d'accélérer le processus de colonisation par les espèces herbacées.

Mise à blanc pour restaurer une pelouse sèche



© C. Pitz

Débroussaillage d'une pelouse sèche enrichie



© F. De Visscher

Travaux de restauration d'une pelouse sèche



© F. De Visscher



© F. De Visscher

La gestion des pelouses sèches par pâturage

La **gestion des pelouses sèches** est nécessaire pour limiter le développement des ligneux, des graminées compétitrices et limiter l'accumulation de litière.

Le mode de gestion des pelouses sèches à privilégier est le **pâturage extensif** par des **moutons** et/ou des **chèvres**, de **racés rustiques**.

Il peut être envisagé sur tous les terrains, même les plus accidentés. L'accès par un véhicule motorisé doit cependant être possible pour amener l'eau au troupeau.

Des **clôtures**, éventuellement temporaires, doivent être prévues autour de la zone pâturée.

Il est préférable qu'un même troupeau pâture successivement différentes pelouses sèches. Ceci permet la **dispersion des**

espèces typiques des pelouses de site en site via les déjections, la laine ou la boue attachée aux sabots des animaux.

Cette méthode de gestion imite le **pâturage itinérant historique**.

La **durée et la période de pâturage** dépendent de la taille du troupeau et des espèces végétales présentes. L'élaboration d'un calendrier de pâturage doit être envisagée avec l'aide d'une personne compétente.

Le pâturage permet de créer un **milieu hétérogène** grâce aux préférences alimentaires des animaux et à la création de plages de sol nu.

Entretien d'une pelouse sèche par pâturage



La fauche annuelle comme alternative

Lorsque la gestion par pâturage n'est pas envisageable, la gestion des pelouses sèches peut être réalisée via une **fauche annuelle**. Le passage d'une barre de fauche (pas trop basse) est possible sur des terrains plats et facilement accessibles.

La fauche doit être réalisée **tardivement** (après le 1^{er} juillet) et laisser des **zones refuges** non fauchées sur environ 10% de la surface. Ces zones doivent changer chaque année.

Les zones refuges permettent de préserver notamment les pontes et chenilles de **papillons**, comme le demi-deuil dont la chenille se développe sur les graminées. Certaines espèces herbacées à floraison très tardive seront favorisées dans les zones refuges. Enfin, diverses espèces de reptiles et d'oiseaux pourront se réfugier dans ces zones pendant les travaux.

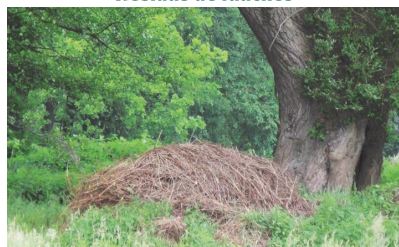
Entretien d'une pelouse sèche par fauche avec zones refuges pour les œufs et chenilles de papillons (ici le Demi-Deuil en encart)



© L.-M. Delescaille

Les **résidus de fauche** doivent être emportés de manière à éviter l'accumulation de litière et ainsi préserver la pauvreté des sols. Comme pour les résidus de coupes d'arbres et arbustes, ces résidus peuvent être entassés en bordure d'un fourré ou d'une forêt. Ils constitueront des milieux idéaux pour la reproduction des couleuvres et pour un grand nombre d'insectes.

Résidus de fauches



© E. Graitson

Orvet abrité dans la litière



© M. Séleck



PIERRES & MARBRES WALLONIE

Pierres et Marbres de Wallonie
Rue des Pieds d'Alouette, 11
B-5100 Naninne
Tél. : 081 22 76 64
www.pierresetmarbres.be
info@pierresetmarbres.be



FEDIEX
Rue Edouard Belin, 7
B-1435 Mont-Saint-Guibert
Tél. : 02 511 61 73
www.fediex.be
info@fediex.org



Unité Biodiversité et Paysage
Passage des déportés, 2
B-5030 Gembloux
[www.gembloux.ulg.ac.be/
biodiversite-et-paysage](http://www.gembloux.ulg.ac.be/biodiversite-et-paysage)